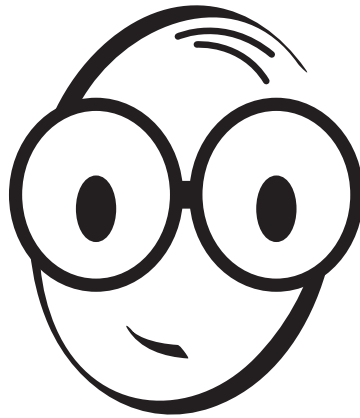


# Les Formalités du Petit Juge Québécois



Juge CR – Juge Provincial – Juge National – Juge FIG

Trampoline, Tumbling & Double-Mini Trampoline



## COURS DE JUGE

Il y aura un cours de juge CR et deux cours de juge provincial à chaque début de saison. Le cours de juge CR au coût de 25\$ se donne sur une seule journée. Les cours de juge provincial se donnent sur deux jours et chacun est au coût de 75\$. Un weekend sera réservé pour le cours de juge P4 et P3 et un second weekend pour les cours de juge P2 et P1. Les tarifs peuvent varier d'une saison à l'autre.

## CLINIQUE ANNUELLE OBLIGATOIRE

Tout juge breveté Provincial, National ou FIG désirant juger lors des compétitions au Québec, devra obligatoirement assister à l'une des deux cliniques annuelles. Les dates et endroits des cliniques vous seront communiqués en septembre. Cette clinique d'environ quatre heures, sans examen, est offerte gratuitement et a pour but de faire un retour rapide sur les règles et le jugement. Tout juge qui n'assiste pas à la clinique ne pourra pas juger lors de la saison. Les juges qui font un cours de juge provincial sont exemptés de la clinique annuelle.

## VALIDITÉ DU BREVET

Le brevet CR est valide indéfiniment si l'officiel juge un minimum d'une compétition au 2 ans, si ce n'est pas le cas, il devra refaire sa formation CR. Le brevet Provincial est valide indéfiniment si vous assistez à la clinique annuelle en début de saison, il est possible de ne pas assister à la clinique si vous prévoyez ne pas juger lors de la saison. Toutefois, après deux ans sans avoir assisté à la clinique annuelle et avoir jugé au moins une compétition (min. 15 hrs), le brevet devient invalide et le juge devra refaire son cours de juge provincial. Tout juge provincial, national et FIG sera tenu de se recertifier aux 4 ans à chaque nouveau cycle olympique. La recertification se donne en une demi-journée. C'est un survol des nouveautés suivi d'un examen théorique. Elle est offerte gratuitement.

## MISE À NIVEAU (examen)

Pour les brevets Régional, P4 et P2, il est possible de monter de niveau (Rég. ou P4 à P3 et P2 à P1) sans refaire le cours. Il faut toutefois avoir jugé au moins une compétition dans son niveau. La mise à niveau comprend les examens du niveau que le juge désire obtenir (voir p. 2). Elle est offerte le dimanche après-midi lors des weekends du cours de juge provincial au coût de 25\$. Le juge n'a pas à refaire les examens qu'il a réussi lors d'une mise à niveau précédente.

## LES COMPÉTITIONS

Compétitions CR3:	Prérequis	- Brevet CR et +
Coups du Québec et Invitations:	Prérequis	- Brevet Régional et + (CR pour TOF)
Championnats québécois (avril):	Prérequis	- Brevet Régional et + (CR pour TOF) - Avoir jugé 1 Coupe du Québec
Championnats de l'Est (mai):	Prérequis	- Brevet National, P1, P2, P3, FIG ou P4 - Avoir jugé 2 sélections provinciales (Coupe du Québec ou Ch. québécois)
Elite Canada (avril):	Prérequis	- Brevet National et + - Avoir jugé 1 Coupe du Québec
Championnats canadiens (juin):	Prérequis	- Brevet National et + - Avoir jugé 2 sélections provinciales (Coupe du Québec ou Ch. québécois)
Canada Cup (juillet):	Prérequis	- Brevet National et + - Avoir jugé 2 sélections provinciales (Coupe du Québec ou Ch. québécois)

## RÉMUNÉRATION DES OFFICIELS

La rémunération\* des juges se fait par session selon le brevet détenu. Une session est d'une durée +/- 4 heures, excluant la réunion de juges. Un juge sera rémunéré une demi-session si celle-ci est en-deça de 2 heures. Lors d'une plus longue session (4 à 6 heures), il sera rémunéré pour une session et demie. Un juge qui n'arrive pas à l'heure désignée par le coordonnateur des assignations, se fera déduire une demi-session de rémunération. Le paiement des honoraires doit être effectué à la fin de la compétition ou au plus tard deux semaines après. En cas de retard ou de chèque sans fonds, le comité organisateur devra payer 10\$ supplémentaires à chaque juge concerné. Voici les tarifs de la saison 2011-2012:

Brevet	COMPÉTITIONS CR		COMPÉTITIONS PROVINCIALES	
	Session	Demi-session	Session	Demi-session
Juge CR et Régional	45 \$	22,50 \$	45 \$	22,50 \$
Juge P4 et P3	50 \$	25 \$	50 \$	25 \$
Juge P2	55 \$	27,50 \$	55 \$	27,50 \$
Juge P1 (éligible national)	55 \$	27,50 \$	58 \$	29 \$
Juge National	55 \$	27,50 \$	60 \$	30 \$
Juge FIG	55 \$	27,50 \$	65 \$	30 \$
Juge arbitre qui juge	tarif du niveau + 5 \$		tarif du niveau + 5 \$	

\*Aucun honoraire versé lors des Jeux du Québec, compétitions inter-provinciales, nationales et internationales.

## KILOMÉTRAGE

Le kilométrage est payé lorsqu'un juge prend sa voiture pour se rendre sur les lieux de compétition et qu'il agit en tant que juge seulement lors de la compétition. Le covoiturage entre les juges est préconisé et dans ce cas le kilométrage est payé au propriétaire de la voiture. Si un juge fait du covoiturage avec un entraîneur ou un athlète et qu'il n'est pas le propriétaire de la voiture, le kilométrage ne sera pas payé. Voici la liste des tarifs:

Nombre de passager	Coût
Aucun passager	0,33 \$/km
Covoiturage	0,38 \$/km

## HÉBERGEMENT

Tout juge qui doit faire plus de 150 km aller pour se rendre sur les lieux de compétition a droit, s'il le désire, à une chambre d'hôtel, en occupation double, payée par le comité organisateur. La chambre d'hôtel sera mise à sa disposition la nuit précédant la compétition ainsi que lors de la compétition. Si la compétition a lieu samedi et dimanche, il aura donc droit à la nuit de vendredi et de samedi à l'hôtel. Le kilométrage sera payé pour un (1) aller-retour.

Si le juge ne désire pas de chambre d'hôtel, il doit aviser le coordonnateur des assignations au moins une semaine avant la compétition. Dans le cas où le juge désire voyager à tous les jours plutôt que de rester à l'hôtel, le kilométrage qui lui sera remboursé ne pourra pas dépasser le coût des nuits à l'hôtel.

## REPAS

Pour les journées complètes (AM et PM), le comité organisateur est tenu d'offrir le déjeuner et le dîner sur le site de compétition. Dans le cas d'une session en soirée, le souper doit également être fourni. Les autres repas sont aux frais personnels des juges. Si les repas ne sont pas fournis, un per diem sera versé aux juges selon ces tarifs:

Déjeuner 10\$	Dîner 15\$	Souper 20\$
---------------	------------	-------------

## NOTE

Les prérequis des assignations sur les panels (page 1) et ceux des compétitions (page 2) peuvent être allégés lors d'une situation extrême où il n'y aurait pas assez de juges pour suffir à la demande d'un panel ou d'une compétition. Cette décision sera prise par la responsable des juges sur la CTTT et le coordonnateur des assignations à la FGQ. Pour les panels des niveaux nationaux, des panels restreints (3 ou 4 juges d'exécution) seront préconisés avant tout allègement pour s'assurer d'avoir que des juges brevetés P2 et +.

## AFFILIATION

Chaque juge breveté CR et + doit s'affilier auprès de la Fédération de gymnastique du Québec à chaque saison et ce avant le congrès annuel. Les affiliations se font par le système Amilia. Toutes les informations sont sur le site Internet de la FGQ: [www.gymnastique.qc.ca](http://www.gymnastique.qc.ca)

## COMPÉTITIONS

- Les juges doivent porter un habit bleu marine (jupes permises pour les femmes), avec chemise blanche (cravate pour les hommes) et des souliers propres de couleurs foncées.
- L'usage des cellulaires est interdit sur les panels et ils doivent être éteints.
- Tous les juges doivent avoir en leur possession leurs règlements ainsi que les routines.

## ASSIGNATIONS POUR LES COMPÉTITIONS CR

Les compétitions CR3 sont habituellement assignées par les juges ressources de chaque région qui proviennent majoritairement du secteur GAF. Il est donc **important d'aviser le coordonnateur des assignations lorsque vous jugez lors d'une de ces compétitions** pour qu'il puisse garder les documents à jour. Il est aussi important de prendre note de la tarification des compétitions CR (page 3). Lors de ces compétitions, c'est votre responsabilité de remplir la feuille de paie (tarif/session et kilométrage) et les tarifs indiqués sur celle-ci sont pour le secteur féminin seulement.

## ASSIGNATIONS POUR LES COMPÉTITIONS NATIONALES

Les juges éligibles aux compétitions nationales sont sur une liste de rotation. La priorité est donnée au juge FIG suivi des juges nationaux 1 (senior), 2 (youth/open) puis 3 (novice). À chaque fois qu'un juge participe à une compétition nationale, son nom est remis au bas de la liste de sa catégorie.

## RECONNAISSANCE

Un système d'épinglettes a été instauré pour les juges de la FGQ. Il va comme suit:

- Épinglette bleue et blanche: juge breveté CR (débutant)
- Épinglette bronze: juge breveté Régional et Provincial
- Épinglette argent: juge breveté National
- Épinglette or: juge breveté FIG

Chaque juge participant aux compétitions ci-bas recevra des épinglettes bleues et blanches:

- Challenge des régions et Championnats québécois: 1 épinglette
- Championnats de l'Est et Championnats canadiens: 3 épinglettes
- Compétitions internationales (Pan Am, Coupe du Monde, etc.): 4 épinglettes

SVP aviser le coordonnateur des assignations si vous n'avez pas reçu vos épinglettes.

## CONTACTS

**Sébastien Despars**  
Coordonnateur des assignations  
[coord.assignations@hotmail.ca](mailto:coord.assignations@hotmail.ca)

**Julie Desrosiers**  
Responsable des officiels sur la CTTT  
[djoudesro@hotmail.com](mailto:djoudesro@hotmail.com)